

de la Paix de l'Empire et qui par un Zele jnconsideré n'en desirent pas l'execution".

Original, mit Siegel - AH 62, 204-205

109

1649 Mai 1., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR JEAN] DE LA BARDE [AN DEN ZUGER
STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN]

"Ceque j'ay receu de la Cour jeudy au soir me confirme que nostre paix domes-
tique [- Fronde! -] s'affermit de plus en plus, M. le Duc [Henri II d'Orléans-]
L o n g u e v i l l e et des Deputez du Parlement de Rouen avec luy ont veu
leurs MM.^{tez} [neben König L u d w i g XIV. dessen Mutter, die Regentin A n-
n e d'A u t r i c h e gemeint], M. le Duc [César] de Vandosme [=V e n d ô-
m e] les a veues aussy, comme font de temps en temps ceux qui arrivent des
Provinces ou jls s'estoient engagez dans le remuement dernier, de sorte qu'il
n'en reste rien en aucun endroict de la france.

L'Archiduc [von Oesterreich] L e o p o l d [-W i l h e l m, der Regent der
span. Niederlande] est allé vers Ypre que l'on croy maintenant assiegé [- Ypern
befand sich damals in franz. Hand, wurde aber bereits wieder von span. Trup-
pen belagert -]. Jl n'a que ... [15 000] hommes, on a envoyé vers ces quar-
tiers la [gemeint Flandern] M [Johann Ludwig] D'e r l a c [h] [Lieutenant gé-
néral] avec son Armée. et on fera suivre les autres troupes destinées pour
les pays bas [=span. Niederlande].

Les nouvelles que j'eus hier d'Italie m'apprennent que l'on a decouvert une
jntelligence de nos ennemis dans Piumbino [wo H e i n r i c h I. Zurlauben
als Kastlan fungierte], dont les coupables ont esté punis. cequi a arrêté
tous les preparatifs qui se faisoient contre cette Place et Portolongon tant
par mer [=Tyrrhenisches Meer] que par terre, soit par les Espagnolz soit par
quelques Princes d'Italie, qui depuis la nouvelle de nostre accommodement ne
sont plus si disposez a la Ligue dont jls estoient recherchez par les Espag-
nolz.

Ces deux Places de Piumbino et Portolongon, et encore plus particulièrement
Casal[-Monferrato] ont esté asseurées par l'envoy de gens, tant Cavallerie
qu'Jnfanterie en sorte que les Espagnolz n'entreprendront pas vraysemblable-
ment de les attaquer, ou bien n'y reussiront pas.

A Naples [Inigo Velez de Guevara y Tasis] le Comte d'Ognate [=Conde di O n a t e] Viceroy apres la boucherie de plus de ... [7000] hommes du peuple qu'il a fait tuer de temps en temps, s'estant attaqué a la noblesse pour en faire de mesme. Jl avoit Cité le Duc de M a t a l o n e soubz pretexte qu'il retiroit des Bandits, et sur son retardement de venir avoit envoyé des troupes contre luy avec du Canon, mais celuy cy a quitté sa maison et s'est retiré en Calabre pays fort et couvert prez du Duc de Conversane¹, et tous deux sont armez et en estat de recueillir tout le reste de la Noblesse et de tailler bien de la besongne a ce Viceroy".

1) Vermutlich ist damit Giovan Girolamo A c q u a v i v a d'A r a g o n a , Duca di Conversano, gemeint.

Original - AH 62, 206-207

110

1649 April 10., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR JEAN] DE LA BARDE AN [ALT] AM-
MANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]
ZURLAUBEN, ZUG

"J'ay nouvelles de S^t germain[-en-Laye] du 27.^e du mois passe [- Fronde! -] qui portent que l'accommodement entier c'est a dire avec les Princes [u.a. Armand de Bourbon, Prince de C o n t i] aussy bien que cydevant avec le Parlement [de Paris - Friede von Rueil vom 30. März 1649 -] estoit en estat d'estre bientost signé. Et du 30 on me mande de Paris que les Deputez du Parlement qui negotioient le Traité a s^t germain y avoient arresté avec les Ministres du Roy [L u d w i g XIV.] toutes les conditions et Articles et qu'il ne restoit plus que d'en faire rapport au Parlement pour retourner aussytost a s^t germain et signer le Traité Voila ou les affaires estoient lors et je ne doute nullement qu'elles ne soient maintenant ajustées

Cependant l'Archiduc [von Oesterreich, L e o p o l d W i l h e l m, der Regent der span. Niederlande] s'estoit avancé avec ... [5000] Chevaux et ... [3000] hommes de pied jusques a Pont a Vesle sur la Riviere d'aisne mais M le Mar^{al} [de France, César de Choiseul, Comte] du P l e s s i s [-P r a s l i n] aiant esté envoyé audevant de luy avec des troupes jl s'est retire en ses quartiers sur sa frontiere et mesme M [Isaac] A r n a u d [=A r n a u l d d-e- C o r b e v i l l e, Maréchal de camp] a chargé et desfait quelques Ca-